



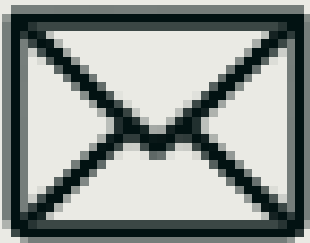
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Meryem : de Madrid à un stage de DPO chez France Travail

Diplômée d'un BUT Carrières juridiques, Meryem est étudiante en M2 au sein du master Droit de l'IA de l'ICP. Un semestre à Madrid, un mémoire sur la protection des mineurs en ligne, un stage de délégué à la protection des mineurs en ligne à France Travail : son parcours illustre ce que cette formation permet de construire.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

> Rejoignez le master Droit de l'intelligence artificielle de l'ICP



FORMATION **TÉMOIGNAGE**

Le master Droit de l'intelligence artificielle de l'ICP, une formation pionnière en France

©ICP

Peu de cursus en France se consacrent entièrement aux enjeux juridiques de l'intelligence artificielle. À la croisée du droit, de la technologie et des transformations du numérique, le master Droit de l'intelligence artificielle de l'ICP s'est imposé, depuis son ouverture en 2021, comme l'une des références sur ce créneau. Il attire des étudiants en droit aux parcours variés, réunis par une même ambition : **comprendre et anticiper les défis juridiques posés par l'IA**.

Le parcours de Meryem illustre bien cette diversité de profils qui fait la richesse de ses promotions. Diplômée d'un BUT Carrières juridiques à Villeteuse, elle a construit son projet pas à pas, à travers des stages en commissariat, au tribunal, en cabinet de commissaire de justice et en agence bancaire, un parcours atypique qui lui a permis d'affiner son orientation vers le droit du numérique.

Lors de l'entretien d'admission, Diane Galbois-Lehalle, directrice du master, perçoit immédiatement ce qui distingue sa candidature : « *Dès l'entretien, on perçoit chez certains candidats une énergie particulière, une envie d'avancer, de construire quelque chose. Meryem faisait partie de ces étudiants-là.* »

Un semestre à Madrid, au cœur du droit européen du numérique

Le master Droit de l'IA de l'ICP offre à ses étudiants la possibilité de partir en échange à l'étranger, notamment à l'Université autonome de Madrid, dont la faculté de droit figure parmi les 100 meilleures au monde selon le classement QS 2025. Une opportunité que Meryem a saisie dès son admission, avec le soutien de l'ICP et de l'un de ses mécènes engagés, le cabinet d'avocats Linklaters.

Sur place, Meryem est accueillie dans une faculté dirigée par le Professeur Ignacio Garrote Fernández-Díez, spécialiste reconnu du droit des nouvelles technologies. Les cours dispensés en espagnol lui permettent de progresser rapidement dans la langue, tandis que ses rencontres avec des avocats, magistrats et spécialistes du numérique **nourrissent les recherches de son mémoire**, consacré à la **protection des mineurs en ligne** en France et en Espagne.

« Ce voyage m'a permis d'ouvrir mon esprit et d'avoir un autre regard sur le droit du numérique, que nous n'avons pas forcément en France. » Meryem

Un stage de DPO à France Travail dès son retour

Son séjour à Madrid ne détourne pas Meryem de son objectif : devenir déléguée à la protection des données (DPO). À force de persévérance, elle décroche, dès son retour, un stage de DPO chez France Travail, une première expérience professionnelle directement en lien avec la spécialisation du master.

La force du master Droit de l'IA de l'ICP tient notamment au fait que sa directrice a bâti tout un écosystème autour de la formation : cabinets d'avocats d'affaires, institutions académiques, entreprises du numérique et parrains de promotion. Chaque partenariat est ainsi pensé pour donner aux étudiants un accès concret au monde professionnel, en complément d'un enseignement académique exigeant.

Ces liens se traduisent par des rencontres métiers, des ateliers et des échanges réguliers avec les promotions, permettant aux étudiants de construire leur réseau professionnel dès leur formation.

Après Berlin et Londres, la promotion de Meryem s'envolera cette année pour Rome, à l'occasion du traditionnel voyage de fin d'études. Au programme : la visite de la Garante per la protezione dei dati personali (équivalent italien de la CNIL), une rencontre avec l'équipe IA et numérique du bureau romain du cabinet Osborne Clarke, et un échange avec le Père Andrea Ciucci, Chancelier de l'Académie pontificale pour la Vie au Vatican, en charge des questions liées à l'IA.

Publié le 7 juillet 2026 – Mis à jour le 9 juillet 2026

A lire aussi

À LA

UNE

FORMATION

TÉMOIGNAGE

Tous les tags